

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 février 2009**

Délibération n° 2009-0512

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Avenant n° 2 à la convention avec l'Office du tourisme et bureau des congrès du Grand Lyon pour les exercices 2007-2009

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Daclin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 janvier 2009

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 10 février 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme Besson, MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Mmes Pallega, Pesson, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : M. Philip (pouvoir à Mme Gelas), Mme David M. (pouvoir à M. Goux), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Auroy (pouvoir à M. Reppelin), Barret (pouvoir à M. Quiniou), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Brolquier (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Fournel (pouvoir à M. Touleron), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Grivel (pouvoir à M. Bousson), Léonard (pouvoir à M. Colin), Louis (pouvoir à Mme Dagonne), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Petit (pouvoir à M. Cochet), Mme Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz, Terracher (pouvoir à M. Flaconnèche), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Appell, Deschamps, Giordano, Justet, Lebuhotel, Lelièvre, Mmes Levy, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 9 février 2009**Délibération n° 2009-0512**

commission principale : développement économique

objet : **Avenant n° 2 à la convention avec l'Office du tourisme et bureau des congrès du Grand Lyon pour les exercices 2007-2009**

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 janvier 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'Office du tourisme et bureau des congrès du Grand Lyon a pour objet le développement des activités touristiques de la Communauté urbaine en vue de contribuer à son expansion économique, sociale et culturelle. Ainsi, l'Office exerce ses activités aussi bien dans le tourisme d'agrément que dans le tourisme d'affaires.

Par une délibération en date du 10 janvier 2007, le conseil de Communauté a voté une convention triennale pour la période 2007-2009 avec l'Office du tourisme et bureau des congrès du Grand Lyon.

Cette convention précise que l'accord sur le programme annuel sera formalisé par un avenant et que la subvention correspondante sera fixée par le conseil de Communauté.

Pour l'année 2008, elle s'était élevée à 1 450 000 €, en augmentation de 250 k€ par rapport à l'année antérieure, afin de permettre l'ouverture d'une représentation du Bureau des congrès à Bruxelles, la réalisation d'une vidéo de promotion de l'agglomération et d'une étude du marché des foires et salons internationaux.

En outre, l'augmentation de la subvention a également permis de renforcer la fonction marketing par le recrutement d'un nouveau directeur marketing qui intervient de façon transversale (tourisme de loisirs et d'affaires).

Dans le domaine du tourisme de loisirs, pour mémoire, l'année a été marquée par la tenue de deux grandes manifestations à Lyon sur ce thème : Asta (American Society of Travel Agents) et Rendez Vous France qui ont permis de démultiplier le travail de promotion de Lyon fait par l'Office du tourisme auprès des professionnels du secteur sur les marchés français et internationaux. L'Office a également poursuivi ses actions auprès des professionnels : 32 opérations dont 13 salons et 18 éductours, 2 démarchages (Chine et réceptifs russes à Paris) et participation à des salons mixtes : professionnels et grand public (Fitur Madrid, ITB Berlin, Map Paris).

Dans le domaine du tourisme d'affaires, le Bureau des congrès, en accord avec ses partenaires dans le cadre du programme grandes manifestations, a fait porter ses efforts de promotion sur la cible associative.

Le segment des salons qui n'avait pas été fortement investi jusqu'ici a fait l'objet d'une étude spécifique afin de permettre l'élaboration d'un plan d'actions approprié.

Au total 89 manifestations ont été gagnées par le Bureau des congrès en 2008, dont 40 pour la cible entreprises et 49 pour la cible associative, représentant 141 171 journées congressistes.

En 2009, la subvention se maintient à hauteur de 1 450 k€ afin d'accompagner l'Office dans la réalisation de son programme et notamment de soutenir l'effort en matière de tourisme d'affaires mené par le Bureau des congrès.

A ce titre, le programme grandes manifestations, qui a pour objectif l'obtention de manifestations de grande taille en partenariat avec le Centre de congrès et Eurexpo, se poursuivra en 2009.

Il s'agit notamment :

- de mettre en place une politique de développement des salons visant à renforcer la place et la compétitivité de Lyon sur ce segment, suite à l'étude menée en 2008,
- de centrer la démarche commerciale sur les manifestations de plus de 1 000 personnes et sur les salons de plus de 6 000 mètres carrés,
- de développer les actions auprès de deux cibles prioritaires :

- . la cible associative au plan international en lien avec les pôles de compétitivité de l'agglomération,
- . la cible des organisateurs de salons.

Le Bureau des congrès s'est fixé les objectifs suivants en matière de tourisme d'affaires pour 2009 :

- déposer 30 dossiers de candidatures,
- gagner 10 grandes manifestations (1 000 à 5 000 personnes) toutes cibles,
- remporter 2 salons,
- obtenir 140 000 journées congressistes ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention de 1 450 000 € à l'Office du tourisme et bureau des congrès du Grand Lyon pour l'exercice 2009.

2° - Autorise monsieur le président à signer, au titre de l'exercice 2009, l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle 2007-2009 avec l'Office du tourisme et bureau des congrès.

3° - La dépense correspondant à la subvention d'un montant de 1 450 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 480 - fonction 01.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 février 2009.